



AGIR POUR UN BÂTI SAIN, ÉCONOME EN RESSOURCES ET ACCESSIBLE

## C'EST DANS L'AIR

### Demain : quelle réglementation pourra inciter au tri ?

En matière de gestion des déchets, ce n'est pas par manque de réglementation que les pratiques sont parfois peu en phase avec la protection de l'environnement. L'évolution des « bonnes » pratiques est plutôt incitée par l'amélioration des outils de tri - le nombre de déchèteries a été multiplié par 10 depuis 1990 pour atteindre environ 3500 sites en France actuellement - par l'intérêt financier du recyclage des matériaux - qui aurait envie d'enfourer du cuivre à environ 4€ le kg ? - et par l'importance que les maîtres d'ouvrage accordent à ce sujet - Cible « Chantiers à faibles nuisances » des chantiers HQE ou suivant une démarche environnementale.

Le financement des déchets à la source, par les fabricants ou metteurs sur le marché, semble une voie prometteuse pour ne pas faire d'une gestion vertueuse des déchets un poids supplémentaire sur les devis des installateurs. Dernier exemple en date : les tubes fluoescents, déchets dangereux contenant du mercure, sont désormais recyclés par pratiquement toutes les entreprises car le financement du recyclage est intégré dans l'éco-contribution de 0,20 € par tube à l'achat.

Le Grenelle de l'Environnement, dans ses travaux sur les déchets, a notamment validé l'intérêt de l'élargissement des filières mettant en œuvre ce principe de Responsabilité Élargie du Producteur (REP), particulièrement sur les déchets dangereux diffus.

Espérons que cette proposition se concrétisera prochainement d'un point de vue réglementaire.



## IMPACT SUR L'ENTREPRISE DU BÂTIMENT

### Chantier d'amélioration thermique : organisez-vous !

L'évolution de la technicité des matériaux et des systèmes tout comme le développement de la culture du résultat chez les clients rend la limite des activités de chaque profession du bâtiment plus floue.

Par ailleurs, le vaste chantier de la rénovation thermique du bâti existant imposera des bouquets de travaux (isolation, remplacement de fenêtre, régulation du chauffage, ventilation...), faisant intervenir différentes professions. Ces prestations ne seront pas forcément toutes réalisées en même temps mais devront être toutes compatibles et cohérentes. Le devoir de conseil tout comme la responsabilité de l'entreprise ne porte que sur les travaux qu'elle réalise mais la méconnaissance des autres travaux réalisés ou à venir pourrait lui être reprochée.

Il va donc falloir communiquer sur le terrain, expliquer aux autres sa prestation, ses contraintes et développer un socle de connaissance commun et un même langage afin d'atteindre l'objectif de performance thermique du bâti.

Le but n'est pas de devenir généraliste ou sous-traitant de grands opérateurs mais justement de rester indépendant, performant et à la pointe dans son domaine.

**Le travail en réseau doit être développé afin de recommander à son client un confrère en qui on a confiance... mais comment ?**

En plus d'acquiescer ou renforcer la culture commune, les formations aux économies d'énergie du bâti existant **FEEBat** ouvertes à toutes les professions permettent aussi la rencontre et la meilleure connaissance des autres corps d'état.

Le réseau des **ECO-artisans** reconnu pour leurs compétences et leur complémentarité en amélioration thermique sera capable de répondre au chantier souvent complexe de l'amélioration énergétique.

Sur l'aspect opérationnel, le **Groupe Momentané d'Entreprises -GME-** est un moyen de s'organiser pour répondre à un marché pour lequel doivent intervenir plusieurs corps d'état. Pour vous aider, votre CAPEB possède des conventions type de GME.



Formation aux Économies d'Énergie des entreprises et artisans du Bâtiment



Un partenariat:



cap développement durable

Union Régionale CAPEB Pays de la Loire  
1 rue Louis Marin  
BP 56313  
44263 Nantes cedex 2  
Tél : 02 40 89 71 47  
www.capeb-pays-de-la-loire.fr





## LE MOT DU PRO

### Les suites du Grenelle de l'environnement...



André Cottenceau,  
Tailleur de pierre à Saint  
Hilaire du Bois (49)

**Vous avez participé au Grenelle de l'Environnement en 2007 : comment cela s'est-il passé ?**

*J'étais le représentant CAPEB au titre de l'UPA dans le groupe n° 6 « Promouvoir des modes de développement écologiques*

*favorables à la compétitivité et à l'emploi ». Tous les partenaires, représentants des entreprises, des salariés, les collectivités territoriales et le monde des associations non gouvernementales se sont retrouvés autour d'une table pour exprimer des points de vues parfois contradictoires, mais dans un esprit constructif, avec l'envie d'avancer ensemble.*

*Chacun a d'abord présenté ses contributions. Ensuite, la phase d'arbitrage a permis de préparer une série de recommandations.*

Aujourd'hui, les recommandations issues du Grenelle sont-elles appliquées ?

*Il y a actuellement la Loi Grenelle 1. Pour le bâtiment, c'est par exemple des objectifs ambitieux de normes pour les bâtiments neufs, des audits énergétiques et la rénovation des bâtiments existants, y compris les logements sociaux, ou encore la formation et la qualification des professionnels du bâtiment.*

*Par contre, tant que les décrets d'application ne sont pas sortis et accompagnés par la Loi de Finance, ce n'est pas suffisant...*

**Le Grenelle continue-t-il ?**

*Oui, sous la forme de 33 Chantiers Opérationnels. La CAPEB suit notamment ceux sur les bâtiments neufs publics et privés et sur les bâtiments existants.*

**Les artisans doivent-ils se préparer à des changements ?**

*J'espère qu'ils ont déjà commencé! Ils doivent, en effet, répondre aux clients qui se renseignent par internet où l'info va très vite, et sont très demandeurs.*

*Ils doivent aussi contrer les « marchands » qui viennent sonner à la porte de nos clients pour vendre des produits pour les économies d'énergie ou l'écoconstruction, sans d'abord mener une évaluation sérieuse de l'état du bâti et des besoins réels du client.*

*L'artisan doit plus que jamais se former, lui et ses salariés, pour intervenir dans le respect de la réglementation et rester l'interlocuteur de confiance de son client.*

## EN PRATIQUE...

# Salon Artibat les 4, 5, 6 décembre à Nantes votre prochain rendez-vous technique

**Retrouvez tous les exposants, tous les produits, toutes les nouveautés...**  
dans les secteurs de :

décoration - finition - peinture - carrelage, menuiseries - fermetures - outillage - quincaillerie - métallerie - électricité & domotique - sanitaire - plomberie - chauffage - énergies renouvelables et services

**et les animations spécifiques :**

### L'ère de l'Eco-construction

La CAPEB proposera sur 290 m<sup>2</sup> l'Ere de l'Eco-construction présentant aux professionnels de la filière, prescripteurs, collectivités et jeunes en formation les thématiques environnementales dans le bâtiment. Des modules d'expérimentation et de mise en œuvre de matériaux traditionnels ou nouveaux, sains et écologiques et des équipements économes traiteront des murs, cloisons, isolants, toitures, menuiserie, revêtements, chauffage, ventilation, éclairage, énergies renouvelables, électricité, eau, assainissement... En plus d'une communication spécifique et des fiches pédagogiques qui accompagneront les modules, des



artisans spécialisés témoigneront de leurs pratiques. Ce sera aussi l'occasion de détailler la démarche d'économies d'énergies avec les stages FEEBat et les futurs Eco-artisans.

### La Maison communicante : domotique et accessibilité

Sur 70 m<sup>2</sup>, on retrouvera, outre des équipements et aménagements facilitant la vie au quotidien, les dernières solutions domotique capables de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite. Par ailleurs seront également présentées les dernières technologies en multimédia et régulation disponibles sur le marché et répondant aux problématiques environnementales et aux

économies d'énergies. Ici aussi, les professionnels de références en domotique et accessibilité animeront l'espace.

**Tout le programme des animations et conférences sur [www.artibat.com](http://www.artibat.com)**



## MÉMO

### Se former

*Quelques exemples de stages. La liste complète est à demander à votre CAPEB départementale.*

#### > LOIRE-ATLANTIQUE

2-3 décembre  
Bois énergie : chauffage bois automatique

#### > MAINE-ET-LOIRE

17-18 décembre  
Economie d'énergie FEEBat module 2

#### > MAYENNE

20-21 janvier 09  
Economie d'énergie FEEBat module 2

#### > SARTHE

27-28 novembre  
Maison à ossature bois MBOC - Initiation

#### > VENDÉE

12-13-14 janvier 09  
Solaire photovoltaïque

## Actus

**Salon ARTIBAT Second Oeuvre et Equipement** - Nantes La Beaujoire les 4, 5, 6 décembre 2008  
Plus d'infos sur [www.artibat.com](http://www.artibat.com)

**CO2 mon amour**, l'émission de l'environnement avec Denis Cheissoux, sur France Inter le samedi à 14h00 est à réécouter aussi sur : [www.radiofrance.fr/franceinter/em/co2monamour/](http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/co2monamour/)



## ÉCO-ATTITUDE

### Le bon geste

**Augmentation des prix et raréfaction du pétrole font des économies de carburant une priorité absolue.**

Petit mémo à l'intention des artisans :  
**Un maître mot : l'organisation !**

► On évite les trajets inutiles, les heures de pointe et on teste le covoiturage !

► Une conduite souple, des pneumatiques bien gonflés, moins de clim' et le choix des pompes les moins chères permettent aussi de limiter le gaspillage.

► Et pourquoi pas une prime pour les salariés les plus économes ?

**Des petits riens qui feront la différence !**